



Commune de Reuil en Brie Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Mars 2021

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Aurélie CALVEL, Elisa FIELD, Dominique RENARD, Claude TESSIER.

Absents :

Dominique BANCHEREAU qui a donné pouvoir à Lucien DUBOIS

Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Anne BOULIN

Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN

Françoise SADKOWSKI : excusée

La séance commence à 20 heures 30.

Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour :

Monsieur Patrick ROMANOW propose l'ajout d'un point supplémentaire :

- Règlement de deux factures d'investissement

Adopté à l'Unanimité.

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 19 janvier 2021.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'Unanimité.

2. Délibération sur les heures supplémentaires.

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des emplois ouverts aux heures supplémentaires et des modalités d'indemnisation ou récupération.

Adopté à l'Unanimité.

3. Convention Centre de Gestion.

Monsieur le Maire rappelle les modalités et l'intérêt de cette convention dont le renouvellement est annuel.

Adopté à l'Unanimité.

4. Convention de gestion des eaux pluviales avec la CACPB.

Monsieur le Maire expose les finalités de cette convention et propose son adoption.

Adopté à l'Unanimité.

5. Règlement factures investissements.

Le budget 2021 n'étant pas encore voté, il est demandé d'accepter les

factures suivantes, et ce, dans la limite du quart du budget investissements 2020 :

- Facture Beauvois pour TTC 3 854€90
- Facture Tatry pour TTC 567€00

Adopté à l'Unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède à un tour de table où sont évoqués les points suivants :

- 1) Mise à jour des panneaux d'information ;
- 2) Déchets route de Tarterel ;
- 3) Enlèvement déchets verts ;
- 4) Arbres chemin de la Charbonnière ;
- 5) Plantation des rosiers ;
- 6) PNR ;
- 7) Stockage matériaux construction sur terrains privés ;
- 8) Points d'urbanisme ;
- 9) Intervention gendarmerie aux heures de sortie d'école ;
- 10) Dossier Bien sans Maître ;
- 11) Véhicules ventouse ;
- 12) Mise en service arrêts bus Lidl ;
- 13) Elections des 13 et 20 Juin ;
- 14) Détérioration d'un local poubelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 22 Mars 2021 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie, le 22 Mars 2021



Le Maire,
P.ROMANOW

